Enquête sur les zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi « APER » impose aux communes de définir et d'identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables sur tous les territoires. Ce questionnaire a pour but de vous consulter afin de co-construire ensemble les schémas que nous allons proposer à la préfecture. Les choix permettront de favoriser les projets, les financements, de simplifier les démarches des producteurs d'électricité, de diminuer les délais d'instruction des dossiers, de donner des avantages financiers aux porteurs de projets...). Des cartes nous ont été soumises par un cabinet recruté par Mayenne communauté afin de valider les espaces qui pourraient accueillir les futures énergies renouvelables et de déterminer les zones d'accélération. Nous souhaitons connaître vos opinions avant de rendre notre rapport.

Des cartes seront disponibles à la consultation en mairie (le matin), sur le site internet de la mairie.

Réunion publique Jeudi 15 février à 20h à la salle des fêtes

Etes-vous favorable à développer l'agro photovoltaïque ?

Mettre des panneaux solaires sur des champs à vocation agricole et qui devront le rester ou s'adapter (pou	lets
moutons, cochons, bovins, maraîcher). 200 m des habitations.	

Sur des champ [] Oui Observations :	[] Non	nt les terres sont riches. [] Ne se prononce pas
Sur des champ [] Oui Observations :	s non cultivable	ou à faible rendement. [] Ne se prononce pas
		en place de méthaniseurs ? etres des cours d'eau, à 200 mètres des habitations) [] Ne se prononce pas
-		es desservies par des routes communales (uniquement départementales en raison de ar les passages des 33 tonnes). [] Ne se prononce pas
(500 mètres de		en place d'éoliennes ? ones : limite communale route de Villaines, limite communale route du Horps, limite [] Ne se prononce pas
		en place d'un réseau de chaleur (chaudière centrale) sur les bâtiments communaux ente) mais aussi avec une distribution possible aux riverains ? [] Ne se prononce pas
	_	nation du centre bourg comme zone pouvant accueillir des panneaux rées et bâtiments communaux) ? [] Ne se prononce pas
		n menée par l'équipe communale sur l'installation de microcentrales de production etovoltaïques sur la salle polyvalente et l'herbage des lagunes de la commune ? [] Ne se prononce pas